

COVID-19 – Guide des mesures sanitaires à destination des étudiants et participants

Campus de Paris – Sites République
et Montparnasse



IT ALL STARTS HERE

BERLIN | LONDON | MADRID | PARIS | TURIN | WARSAW



Règles générales de conduite sur le campus

Chaque étudiant s'engage à bien étudier ce guide avant sa venue sur l'un des sites parisiens (Montparnasse ou République) et à respecter les consignes qui y sont décrites.

Les mesures décrites ci-après seront mises à jour régulièrement en fonction de la situation et selon les directives gouvernementales.

Rappel des mesures générales d'hygiène



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



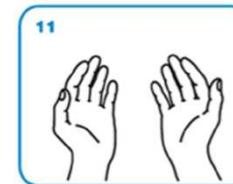
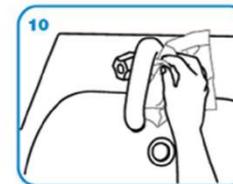
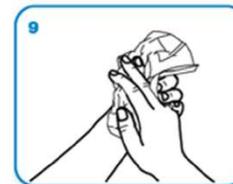
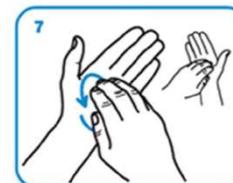
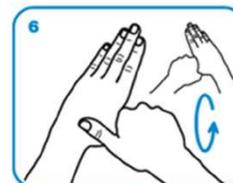
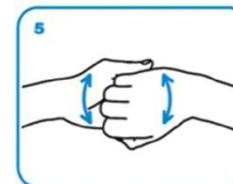
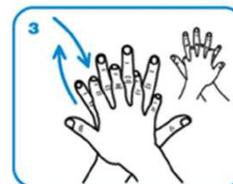
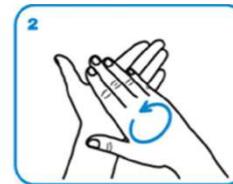
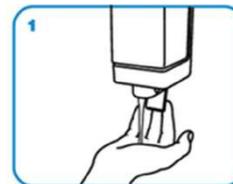
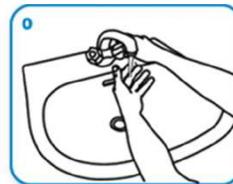
Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Il est recommandé de se laver les mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ou à utiliser le gel hydro alcoolique mis à disposition

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver les mains



2 Mettre les élastiques derrière les oreilles

ou



3 Nouer les lacets derrière la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

ou



3 s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

Le port du masque est obligatoire

dès l'entrée et sur les sites de République et de Montparnasse, et ce, sur l'intégralité des sites.

Il doit couvrir la bouche, le nez et le menton.

N.B.: Le port du masque est obligatoire ; toute personne refusant de porter le masque ne pourra pas accéder à l'établissement ; toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité, dont le port du masque fait partie, ne pourra rester au sein de l'établissement. Toute personne ne respectant pas cette obligation sera invitée à quitter l'établissement et en cas de refus ESCP pourra engager toute démarche afin que cette personne quitte l'établissement concerné. ESCP se réserve le droit d'engager toute procédure (dont des procédures disciplinaires) contre toute personne ne respectant pas les mesures de sécurité, dont notamment le port du masque. Il est rappelé que ESCP, qui a le droit de définir et fixer les conditions d'accès à ses établissements, est dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des étudiants, des enseignants et de son personnel.

Entrée et sortie du site

L'entrée sur site est soumise aux mesures de distanciation physique en vigueur : la signalétique permet de réguler les flux à l'entrée et à la sortie du site et de rappeler la distance à respecter (au moins 1 mètre)

Le contrôle visuel des sacs et cartes étudiantes se font également à une distance d'un mètre de l'agent de sécurité.

La désinfection avec du gel hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée comme à la sortie du site.

Sur les deux sites, des poubelles spécifiques sont à disposition sous le porche ou perron de l'entrée pour y mettre l'ensemble des déchets liés à la COVID-19 (masques jetables, gants et mouchoirs usagés). Il est interdit de les jeter dans les autres poubelles du site.

Utilisation des ascenseurs

L'usage des ascenseurs est interdit aux étudiants, sauf en cas de nécessité médicale.

Sur le site République :

- l'ascenseur du bâtiment 3 est limité à 1 personne ;
- l'ascenseur du bâtiment 4 est limité à 2 personnes ;
- l'ascenseur du bâtiment 2 (ascenseur Direction) est limité à 1 personne.

Sur le site Montparnasse :

- tous les ascenseurs du bâtiment principal sont en service et limités à 4 personnes ;
- les ascenseurs du bâtiment Bienvenue sont limités à 3 personnes .

Du gel hydro alcoolique est disponible à chaque palier. Le lavage des mains doit être systématique en rentrant et en sortant de l'ascenseur, le port du masque est obligatoire.

Vie sur le campus

Le port du masque est obligatoire sur l'intégralité du site

Les mesures de distanciation physique, la disposition du mobilier et les règles d'hygiène strictes rappelées par l'affichage doivent être respectées sur l'intégralité du site (parties communes, lieux de restauration, salles de cours, salles informatiques, bibliothèque) :

- Dans la mesure du possible, maintenir une distance physique d'au moins 1 mètre notamment lors des entrées et sorties de cours ;
- Tenir sa droite dans l'escalier (ou suivant indications, le cas échéant) ;
- Se laver scrupuleusement les mains scrupuleux avant d'entrer dans les salles de classe ou d'utiliser le matériel partagé (ordinateurs, imprimantes, etc).

Du gel hydro alcoolique est à disposition devant toutes les salles de cours, les salles informatiques et les espaces communs.

Nettoyage du site

Les deux sites ont été entièrement nettoyés et désinfectés durant la fermeture estivale. Les espaces communs, bureaux et salles de classe sont nettoyés et désinfectés tous les jours.

Les sanitaires sont nettoyés régulièrement en journée, chaque passage de l'agent est mentionné sur un affichage spécifique à l'entrée des sanitaires.

Les pièces en contact (rampe, poignées, commandes imprimantes...) sont désinfectées dans les zones de travail par une équipe dédiée.

Espaces restauration

Restaurant ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

Cafeteria ouverture du lundi au vendredi de 8h à 16h

Le port du masque est obligatoire, excepté à table. Des distributeurs de gel hydro alcoolique sont à disposition aux entrées et aux sorties. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie des espaces restauration. Une désinfection des places sera réalisée entre chaque passage

Afin de limiter au maximum les manipulations et l'attente lors du passage en caisse, il est demandé aux étudiants avant d'entrer dans le restaurant de vérifier le solde de leur badge. Des bornes de rechargement sont disponibles à l'entrée de l'espace restauration ainsi qu'aux caisses de la cafeteria.

Votre place assise vous sera indiquée par du personnel du service restauration.

Différents espaces restauration sont mis à votre disposition dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Les plages horaires d'ouverture et de fermeture du restaurant et de la cafétéria sont aménagées de façon à permettre de réguler l'affluence : si celle-ci est trop importante, n'hésitez pas à décaler votre venue.

Vie associative et accès aux locaux associatifs

En raison d'une aération inadaptée à la situation, l'accès au couloir et aux locaux des associations est à ce jour **limité**.

La reprise de la vie associative se fera progressivement dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Des informations complémentaires vous seront transmises prochainement.

Pour toute question sur la vie associative, contacter :

- Alice Arana sur le site de République : aarana-prevoteau@escp.eu
- Sabine Hakim sur le site de Montparnasse : shakim@escp.eu
- Le BDE sur le site de République : presidentbde@escp.eu

Association sportive – Pratique du sport

La reprise d'une activité sportive après une période d'inactivité doit être progressive en durée et en intensité.

Les mesures barrières doivent être maintenues: lavage des mains réguliers avant et après l'utilisation de matériel partagé, aucun partage d'effets personnels (serviette, tapis, bouteille d'eau...). Le port du masque pourra être demandé dans les situations où la distanciation physique ne pourra être respectée.

Le matériel partagé doit être nettoyé après chaque utilisation par l'utilisateur (lingettes désinfectantes à disposition). Si possible privilégier le matériel personnel.

- République : salle de danse limitée à 15 pers. ; salle de fitness limitée à 25 pers;
- Montparnasse : salle de danse-boxe et salle de musculation limitées à 10 pers.

Pour les installations mises à disposition par la Ville de Paris, le nombre de place sera limité à 10 personnes. Des rotations seront mises en place pour favoriser l'accès au plus grand nombre.

Pour toutes questions sur le sujet du sport et de sa pratique, merci de contacter les responsables de l'AS, M. Goulmy (ngoulmy@escp.eu) et M. Labarbe (slabarbe@escp.eu).

Bibliothèque

Le port du masque est obligatoire au sein de la bibliothèque. Un lavage des mains au gel hydro alcoolique est demandé avant l'entrée dans les locaux, et avant toute manipulation des ouvrages à disposition des étudiants.

Une limitation du nombre d'entrées sera indiquée dans le sas d'accueil de la bibliothèque. Un marquage au sol indique le sens de circulation dans le sas comme dans les locaux.

Les salles de travail à destination des étudiants seront disponibles pour 4 étudiants en même temps maximum. Une signalétique des fauteuils « condamnés » est apposée, il est demandé de respecter scrupuleusement ce marquage.

Les locaux de la bibliothèque sont aérés chaque matin. Un système de ventilation est en place pour renouveler l'air. Le nettoyage des lieux est effectué chaque matin. Des lingettes nettoyantes sont à disposition des étudiants si besoin.

Tous les retours de documents sont désinfectés avant leur remise en rayonnage.

L'ensemble des informations sont disponibles sur la page Intranet de la bibliothèque.

Rappel des symptômes de la COVID-19

La COVID-19 peut se manifester par :

- la fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) ;
- la toux ;
- des maux de tête, courbatures, une fatigue inhabituelle ;
- une perte brutale de l'odorat (sans obstruction nasale), une disparition totale du goût, ou une diarrhée ;
- dans les formes plus graves : difficultés respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation.

Pour toute question, prise de température ou doute sur l'apparition de symptômes, l'étudiant peut se rendre à l'infirmierie, sur le site de République (Bureau 4034, RDC bâtiment 4), ou contacter le pôle santé par mail à health@escp.eu si l'infirmierie est fermée.

En cas de suspicion

Sur le campus

- éviter d'entrer en contact avec des personnes ;
- appliquer les gestes barrières;
- porter un masque et se rendre à l'infirmierie (République- Bureau 4034, RDC bâtiment 4) ou se diriger vers l'accueil ou auprès des agents de sécurité (deux sites) le cas échéant, qui indiqueront les procédures à suivre (prise de température).

En l'absence de signes de gravité, un retour à domicile en taxi est recommandé. Dans le cas contraire, le SAMU (15) sera appelé.

Un membre de la famille ou une personne à contacter en urgence sera prévenu.

En dehors du campus

Ne pas sortir de son domicile, éviter les contacts, suivre les recommandations gouvernementales, appeler un médecin généraliste ou médecin traitant.

En cas de symptômes sévères, appeler le SAMU (15).

Merci d'informer votre responsable de programme, ainsi que le pôle santé (health@escp.eu) en cas de suspicion ou d'infection avérée à la COVID-19.